

Rapport Annuel - 2018

sur le prix et la qualité du
service d'élimination des déchets
ménagers et assimilés



Sommaire

FAITS MARQUANTS 2018 p.3

PRÉSENTATION GÉNÉRALE p.4

- Moyens humains p.5
- Relations extérieures p.6

LA COLLECTE p.7

- Collecte ordures ménagères
- Collecte sélective
- Déchèteries
- Les Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (DEEE)
- Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS)
- Les textiles
- Les papiers administratifs

INDICATEURS TECHNIQUES SUR LE TRAITEMENT p.17

- Syndicats de traitement
- Collecte ordures ménagères
- Collecte sélective

- INDICATEURS FINANCIERSp.19

Faits marquants 2018

- **Réalisation du semi-enterré de Meysse**, comprenant 4 semi-enterrés d'Ordures Ménagères, 2 de Verres, 2 de Corps Plats et 2 de Corps Creux



- **Acquisition du véhicule de collecte des Corps Plats et du Verre**,
Le Renault EV 830 VG



Présentation générale

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) issu de la fusion des 2 EPCI précédentes au 1er janvier 2017, Barrès-Coiron et Rhône Helvie.

Aujourd'hui, elle ne regroupe pas moins de 15 communes réparties sur un territoire d'environ 281 km².

	Population Municipale	Part de la Population	Superficie (km ²)
Alba la Romaine	1419	6,38	30,46
Aubignas	490	2,20	15,42
Baix	1076	4,84	17,39
Cruas	2976	13,39	15,45
Le Teil	8449	38,01	26,59
Meysse	1304	5,87	19,18
Rochemaure	2280	10,26	24,33
St Bazile	301	1,35	7,05
St Lager Bressac	910	4,09	15,37
St Martin sur Lavezon	433	1,95	23,54
St Pierre la Roche	56	0,25	9,92
St Symphorien sous Chomérac	761	3,42	7,86
St Thomé	444	2,00	19,65
St Vincent de Barrès	827	3,72	19,10
Valvignères	504	2,27	29,78

Population 2018 : 22 230 habitants (population municipale INSEE au 1er janvier 2018)

Présentation générale

LES MOYENS HUMAINS

Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron préside les conseils et bureaux communautaires, afin de décider de la politique du service déchets, accompagnés du vice-président en charge de cette thématique.

- ⇒ 1 Directeur(rice) de Pôle Technique
- ⇒ 1 Technicien Déchets
- ⇒ 1 Chef d'équipe accompagné de 8 agents de collecte
- ⇒ 3 agents de déchèterie

Le vice-président en charge des déchets, accompagné du Directeur du Pôle technique ainsi que du Technicien Déchets proposent à la Commission « Déchets » représentant le territoire, où siègent 20 élus.

Présentation générale

LES RELATIONS EXTERIEURES

DEUX SYNDICATS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS se partagent le territoire :

- Le SYndicat de Traitement des Déchets Ardèche-Drôme traite les déchets issus de 10 communes au Nord de la CCARC
- Le SYndicat des Portes de Provence traite quant à lui les déchets générés par 5 communes au sud de la CCARC.

LES PRESTATAIRES :

- ALIAPUR : Recyclage des pneus
- EcoLogic et EcoSystèmes : Recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
- ES-R : Recyclage des lampes
- CITEO : Recyclage des emballages et les papiers
- Corepile : Recyclage des piles
- Association Le Relais : Recyclage des vêtements avec des bornes sur l'ensemble du territoire

LA DÉCHÈTERIE DE PRIVAS

Les habitants de 4 communes ont la possibilité d'accéder à la déchèterie de Privas

LES RÉSEAUX :

- Les réseaux interdéchets
- SINDRA, le système d'informations de l'Observatoire des déchets en Auvergne Rhône-Alpes

LA COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1^{er} mars 2017, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron gère en régie la collecte des ordures ménagères ainsi que leur acheminement vers les centres de traitement sur l'ensemble du territoire intercommunal (le centre à Portes-Lès-Valence [26800] pour la partie Nord du territoire, celui de la partie Sud se situe à Roussas [26230]).

TYPE DE CONTENANTS :

⇒ INDIVIDUELS

- Bacs 2 roues

⇒ COLLECTIFS

- Bacs 4 roues
- Colonnes Aériennes
- Colonnes semi-enterrées

TONNAGE D'ORDURES MÉNAGÈRES :

- 2017 : 5837,21 Tonnes
- 2018 : 6102,09 Tonnes (augmentation de 4,5%, soit 264,88 tonnes)

PERFORMANCE MOYENNE 2018 :

- SYPP : 331,18 kg/hab
- SYTRAD : 215,83 kg/hab
- TOTAL : 274,49 kg/hab (en 2017 la performance globale était de 263,8 kg/hab)

EFFECTIFS ET VÉHICULES :

- 2 micro-benne VL
- 1 micro-benne PL
- 4 camions BOM
- 2 Camions Grues (dont l'un acheté en 2018)

ORGANISATION DU SERVICE :

		Tournée OM (basse saison)				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ALBA LA ROMAINE						
AUBIGNAS						
BAIX						
CRUAS						
LE TEIL	Centre-Ville					
	Ouest					
	Est					
MEYSSE						
ROCHEMAURE						
ST BAUZILE						
ST LAGER BRESSAC						
ST MARTIN SUR LAVEZON						
ST PIERRE LA ROCHE						
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC						
ST THOME						
ST VINCENT DE BARRES						
VALVIGNERES						

		Tournée OM (haute saison)					
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
ALBA LA ROMAINE							
AUBIGNAS							
BAIX							
CRUAS							
LE TEIL	Centre-Ville						
	Ouest						
	Est						
MEYSSE							
ROCHEMAURE							
ST BAUZILE							
ST LAGER BRESSAC							
ST MARTIN SUR LAVEZON							
ST PIERRE LA ROCHE							
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC							
ST THOME							
ST VINCENT DE BARRES							
VALVIGNERES							

LA COLLECTE SÉLECTIVE

La Communauté de communes a intégralement repris en régie la collecte sélective sur l'ensemble du territoire.

Type de contenants :

- Colonnes Aériennes
- Colonnes Semi-enterrées

	Dotation	Fréquence	Tonnages		Evolution (2017- 2018)	Ratio (kg/hab./an)
			2017	2018		
Territoire Nord						
Corps Creux	47	C1	82,9	71,88	-13,29%	6,58
Corps Plats	46	C1	253,6	252,80	-0,31%	23,14
Territoire Sud						
Emballages	69	C 0,5	140,9	100,11	-28,94%	8,85
JRM	41	C 0,5	159,1	159,92	-0,51%	14,14
Verre (Tout le territoire)						
Nord	49	C 0,5	291,3	312,54	+7,29%	28,61
Sud	50	C 0,5	248,3	253,26	+1,99%	22,40

C1 : collecte 1 fois par semaine

C 0,5 : collecte 1 fois toutes les deux semaines

La collecte

La Production Moyenne en 2018 des déchets recyclables (tout flux confondus) est :

- ⇒ Partie SYTRAD : 637,22 tonnes, soit 58,33 kg/hab/an
- ⇒ Partie SYPP : 513,29 tonnes, soit 45,39 kg/hab/an

DEUX CONSIGNES DE TRI SUR LE TERRITOIRE :

PARTIE NORD :

- Corps creux
Bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal, briques alimentaires, ...
- Corps plats
Journaux, magazines, revues, petits emballages en cartons, ...

PARTIE SUD :

- Emballages
Bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal, briques alimentaires, petits emballages en cartons, ...
- JRM
- Journaux, Revues, Magazines

LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de communes gère le haut de quai de 3 déchèteries, situées sur les communes d'Alba-La-Romaine, du Teil, de Cruas. Ces déchèteries réceptionnent les déchets des usagers et professionnels de l'ensemble du territoire.

Une convention a été signée entre la CCARC et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) pour une période de 3 ans). Cette convention permet aux habitants des communes de St Bauzile, St Lager Bressac, St Symphorien sous Chomérac et St Vincent de Barrès d'accéder à la déchèterie de Privas.

Des collectes spéciales d'amiante ont lieu sur le territoire, en 2018, une a eu lieu à CRUAS. 12,860 tonnes d'amiante ont ainsi pu être collectées gratuitement.

		Déchèterie d' ALBA LA ROMAINE	Déchèterie de CRUAS	Déchèterie de LE TEIL
		Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
Lundi	Matin	Fermé	Fermé	Fermé
	Après-midi	13h30 - 17h30	Fermé	14h00 - 18h00
Mardi	Matin	Fermé	8h30 - 12h00	9h00 - 12h00
	Après-midi	13h30 - 17h30	14h00 - 17h00	14h00 - 18h00
Mercredi	Matin	Fermé	8h30 - 12h00	9h00 - 12h00
	Après-midi	13h30 - 17h30	14h00 - 17h00	14h00 - 18h00
Jeudi	Matin	Fermé	Fermé	9h00 - 12h00
	Après-midi	13h30 - 17h30	14h - 17h00	14h00 - 18h00
Vendredi	Matin	Fermé	8h30 - 12h00	9h00 - 12h00
	Après-midi	13h30 - 17h30	14h00 - 17h00	14h00 - 18h00
Samedi	Matin	8h30 - 12h30	8h30 - 12h00	9h00 - 12h00
	Après-midi	Fermé	Fermé	14h00 - 18h

La collecte

	Alba-La-Romaine												
Mois	Batteries	Piles	Cartons	Encombrants	Ferraille	Gravats	Huile Minérale	Huile Végétale	Végétaux	Bois	Néons	Eco-Mobilier	Polystyrène
Janvier	0,00	0,00	3,34	7,42	3,42	7,00	0,00	0,00	8,60	8,56	0,00	3,00	5,00
Février	0,00	0,00	1,62	12,92	0,00	5,00	0,72	0,00	5,14	7,72	0,00	4,22	0,00
Mars	0,00	0,00	1,24	6,56	3,56	5,00	0,00	0,00	8,74	2,84	0,00	4,48	14,00
Avril	0,00	0,00	2,40	12,80	4,38	13,00	0,00	0,00	7,72	7,50	0,00	3,52	6,00
Mai	0,00	0,00	2,94	17,44	3,48	6,00	0,00	0,00	14,36	7,90	0,23	5,38	11,00
Juin	0,46	0,00	2,08	9,98	4,80	13,00	0,00	0,17	11,14	6,02	0,00	2,56	6,00
Juillet	0,00	0,00	2,60	14,10	2,66	52,00	0,00	0,00	11,28	9,10	0,00	4,96	5,00
Août	0,00	0,00	2,50	13,26	1,54	10,00	0,00	0,00	5,96	9,88	0,00	6,56	14,00
Septembre	0,00	0,22	1,62	7,72	4,86	19,15	0,00	0,00	8,38	3,72	0,00	3,44	9,00
Octobre	0,00	0,00	2,00	11,98	0,00	17,00	0,99	0,00	13,30	5,44	0,00	4,88	13,00
Novembre	0,00	0,00	1,42	12,84	2,84	6,04	0,00	0,00	16,28	5,36	0,00	4,46	7,00
Décembre	0,42	0,00	1,56	10,68	3,12	0,00	0,00	0,00	60,20	5,32	0,00	4,10	0,00
TOTAL	0,88	0,22	25,32	137,70	34,66	153,19	1,71	0,17	171,10	79,36	0,23	51,56	90,00

	Le Teil												
Mois	Batteries	Piles	Cartons	Encombrants	Ferraille	Gravats	Huile Minérale	Huile Végétale	Végétaux	Bois	Néons	Eco-Mobilier	Polystyrène
Janvier	0,00	0,00	6,08	57,82	6,74	76,84	0,54	0,00	36,60	22,86	0,00	9,18	5,00
Février	0,00	0,00	4,76	51,50	3,22	49,55	0,00	0,00	28,14	12,56	0,00	7,46	4,00
Mars	0,00	0,00	6,24	53,94	7,06	56,95	0,00	0,00	41,40	24,08	0,00	9,26	7,00
Avril	0,00	0,00	6,10	78,50	8,18	82,71	0,90	0,00	60,58	29,72	0,00	7,72	4,00
Mai	0,00	0,00	7,32	62,98	7,88	78,55	0,00	0,00	59,95	24,82	0,00	8,62	4,00
Juin	0,00	0,00	6,84	57,80	5,56	84,08	0,90	0,00	68,22	24,24	0,09	7,52	2,00
Juillet	0,00	0,00	9,56	75,24	13,36	91,43	0,00	0,00	42,84	30,20	0,00	13,54	0,00
Août	0,00	0,00	8,44	74,26	10,44	96,97	0,99	0,00	50,50	37,72	0,00	10,32	12,00
Septembre	0,00	0,29	6,86	63,84	7,20	91,88	1,08	0,39	50,48	27,68	0,00	8,64	9,00
Octobre	0,00	0,00	6,82	81,34	6,70	97,34	0,00	0,00	85,76	25,52	0,00	6,96	10,00
Novembre	0,00	0,00	10,44	59,20	6,82	52,35	0,81	0,00	68,16	22,52	0,11	9,44	10,00
Décembre	0,00	0,00	6,50	51,94	7,10	61,29	0,63	0,00	45,42	23,54	0,00	5,12	18,00
TOTAL	0,00	0,29	85,96	768,36	90,26	919,94	5,85	0,39	638,05	305,46	0,20	103,78	85,00

	CRUAS										
	Cartons	Encombrants	DEEE	Ferraille	Gravats	Végétaux	Bois	Huile végétale	Piles (COREPILE)	Pneus (ALIAPUR)	Néons
TOTAL	40.40	778.04	44.00	118.44	636.43	1342.88	284.28	0.67	0.69	16.18	0.368

La collecte

Zoom sur les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) :

	Déchèteries		
DEEE	CRUAS	LE TEIL	ALBA LA ROMAINE
PAM	12,80	14,09	10,30
ECRAN	6,70	12,96	3,28
GEM F	10,40	16,21	6,65
GEM HF	14,20	20,68	8,72

PAM : Petits Appareils en Mélange

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froids

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froids

Zoom sur les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) :

Les DDS sur les déchèteries du territoire sont collectés par deux organismes sur le territoire : une prestation est gérée par la société CHIMIREC sur l'ensemble des déchèteries, collecte payante dans le cadre d'un marché. L'autre prestation est réalisée par l'éco-organisme ECODDS, les produits sont collectés gratuitement, en corrélation avec le marché du SYPP et ce prestataire intervient donc sur les sites d'Alba-la-Romaine et du Teil.

DÉCHÈTERIE D'ALBA-LA-ROMAINE :

Chimirec		Eco-DDS	
DDS EMBALLAGES SOUILLES STANDARDS	1,162	PATEUX	1,887
DDS AEROSOLS	0,084	EMBALLAGES SOUILLES	0,078
DDS PATEUX SOLIDES ORGANIQUES	1,044	ACIDES	0,019
DDS PHYTOSANITAIRES	0,02	BASES	0,021
DDS FILTRE A HUILE	0,125	AEROSOLS	0,093
DDS RADIOGRAPHIES	0,014	PHYTOSANITAIRES	0,129
DDS LIQUIDES SOLIDES REACT PEU REACT INCONNUS	0,172	COMBURANTS	0,035
DDS PRODUITS SOLIDES LIQUIDES REACTIFS OU INCONNUS	1,267	AUTRES DDS LIQUIDES	0,111
TOTAL	3,888	TOTAL	2,373

La collecte

DÉCHÈTERIE DU TEIL :

Chimirec		Eco-DDS	
DDS ACIDES LIQUIDES SOLIDES CORROSIFS	0,032	PATEUX	4,571
DDS EMBALLAGES SOUILLES STANDARDS	0,413	EMBALLAGES SOUILLES	0,089
DDS AEROSOLS	0,056	AEROSOLS	0,111
DDS PATEUX SOLIDES ORGANIQUES	1,169	PHYTOSANITAIRES	0,048
DDS PHYTOSANITAIRES	0,025	COMBURANTS	0,037
DDS SOLVANTS LIQUIDES A INCINERER	0,077	AUTRES DDS LIQUIDES	0,059
DDS RADIOGRAPHIES	0,057	TOTAL	4,915
DDS LIQUIDES SOLIDES REACT PEU REACT INCONNUS	0,164		
DDS PRODUITS SOLIDES LIQUIDES REACTIFS OU INCONNUS	2,064		
DDS EXTINCTEURS	0,019		
TOTAL	4,076		

DÉCHÈTERIE DE CRUAS :

Chimirec	
DDS ACIDES LIQUIDES SOLIDES CORROSIFS	0,177
DDS EMBALLAGES SOUILLES STANDARDS	1,517
DDS AEROSOLS	0,132
DDS PATEUX SOLIDES ORGANIQUES	9,164
DDS PHYTOSANITAIRES	0,114
DDS SOLVANTS LIQUIDES A INCINERER	0,098
DDS PRODUITS SOLIDES LIQUIDES CORROSIFS	0,047
DDS BASIQUES LIQUIDES SOLIDES CORROSIFS	0,014
HUILES ALIMENTAIRES	0,674
DDS RADIOGRAPHIES	0,012
DDS LIQUIDES SOLIDES REACT PEU REACT INCONNUS	0,149
DDS PRODUITS SOLIDES LIQUIDES REACTIFS OU INCONNUS	0,393
TOTAL	12,491

La collecte

La Communauté de communes a changé de prestataire pour la collecte des textiles. En 2017, EcoTLC organisait la collecte des TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures). Dorénavant, il s'agit de l'Association Chantier d'Insertion Le Relais, en charge de cette thématique. Les TLC regroupent les vêtements, sous-vêtements, draps, housses, chaussures, maroquinerie (ceinture, sac à main), ...

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES QUANTITÉS DE TEXTILES acheminées aux bornes du territoire. Les communes non citées ne disposaient pas en 2018 de bornes textiles.

DÉCHÈTERIE D'ALBA-LA-ROMAINE :

Les chiffres sont en kilogrammes				
Points de collecte	2018	2017	Kg/Hab. 2018	Evolution 2018/2017
ALBA-LA-ROMAINE	3924	2948	2,68	33%
AUBIGNAS	2351	1858	5,71	27%
BAIX	548	0	0,52	/
CRUAS	5735	0	2,1	/
LE TEIL	20269	12506	2,46	62%
MEYSSE	1161	0	0,83	/
ROCHEMAURE	1657	0	0,79	/
SAINT-LAGER-BRESSAC	671	0	0,78	/
SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON	3275	0	7,23	/
SAINT-THOME	1182	1785	2,99	-34%
SAINT-VINCENT-DE-BARRES	737	0	0,88	/
VALVIGNERES	1314	2041	2,89	-36%
TOTAL	42825	21138	2,09	103%

La collecte

Zoom sur les Papiers des Administrations :

Une collecte des papiers issus des administrations (écoles, mairies, maisons de retraite, gendarmerie, ...) est opérationnelle désormais sur l'ensemble du territoire.

En 2018, la collecte s'effectuait sur 51 sites (en 2017, seule la partie sud du territoire était collectée sur 28 sites).

Petit zoom sur les composteurs :

Les deux syndicats de traitement proposent aux habitants de la CCARC des composteurs individuels. Les syndicats prennent en charge une partie

	SYPP	SYTRAD
Lieu de vente	Territoire Sud	Territoire Nord
Prix de vente	20 €	30 €
Matière	Bois	Plastique
Quantité vendue au 31/12/2018	398 en 2018	

Indicateurs techniques sur le traitement

LES SYNDICATS DE TRAITEMENT

Les syndicats de traitement ont été conservés suite à la fusion des deux anciens EPCI en 2017.

- Le territoire Nord (10 communes) : SYTRAD
- Le territoire Sud (5 communes) : SYPP

SYTRAD :

Création : 1992

EPCI : 13 (Ardèche/Drôme)

Population : 351 communes et plus de 510 000 habitants

Au service de 69% de la population drômoise et 49% de la population ardéchoise

Installation :

- 1 Centre de tri sélectif
- 3 centres de valorisation organique
- 1 installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)

SYPP :

Création : 2004

EPCI : 7 (Ardèche/Drôme/Vaucluse)

Population : 108 communes et plus de 173 000 habitants

Indicateurs techniques sur le traitement

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont acheminées au centre de traitement correspondant au syndicat de traitement concerné :

SYTRAD : Pour la partie Nord, les OM sont acheminées au centre de valorisation organique d'Etoile-sur-Rhône (26)

SYPP : Pour la partie Sud, les OM sont emmenés à l'ISDND de Coved, à Roussas (26)

Le territoire, en 2018, a généré 6102,09 tonnes d'ordures ménagères, divisées comme suit :

⇒ Partie SYTRAD : 2357,76 tonnes

⇒ Partie SYPP : 3744,33 tonnes

Les indicateurs techniques sur le traitement

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Pour la collecte sélective, les centres sont également différenciés en fonction de la provenance des déchets sur le territoire.

Pour **la partie sud (SYPP) du territoire**, la collecte est réalisée sous forme « Emballages / JRM ». Les emballages, ainsi que les Journaux/Revue/Magazines sont acheminés au centre de regroupement PLANCHER à Montélimar (26). Les tonnages sont de 100,11 tonnes et 159,92 tonnes réciproquement.

Les emballages sont ensuite emmenés au Centre de Tri de PAPREC à Nîmes (30), tandis que les JRM sont amenés dans des filières de papeterie.

La partie nord (SYTRAD) quant à elle est collectée sous forme « Corps Plats / Corps Creux ». Ces déchets sont acheminés vers le centre de tri du SYTRAD, à Portes-Lès-Valence (26). Les corps plats 2018 sont estimés à 252,80 tonnes tandis que les corps creux se sont élevés à 71,88 tonnes.

Enfin, le verre de toute la Communauté de communes est acheminé au même endroit, au centre de tri IPAQ de Lavilledieu (07) avant d'être emmené à la verrerie O-I Manufacturing à Labegude (07).

Les indicateurs financiers

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du service Déchets de la collectivité s'élèvent au total à 2 535 867€, se divisant selon 5 critères bien précis :

- ⇒ La contribution à la CAPCA, à savoir l'accès à la déchèterie de Privas : 61 937€
- ⇒ La collecte des déchets, dont la maintenance des véhicules, les frais de personnel, ... : 601 683€
- ⇒ La gestion des 3 déchèteries du territoire, au travers les frais de personnel, la gestion de bâtiment, la maintenance, les prestations extérieures, ... : 414 293€
- ⇒ Le traitement des déchets au sein des deux syndicats de traitement : 1 283 653€
- ⇒ Les frais divers enfin, dont les frais de personnel des techniciens déchets, l'achat des bacs et des fournitures, les subventions fournies dans le cadre des soutiens aux événements : 174 298€

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se composent des Rachats Matières, des redevances spéciales et les péréquations de transport, les soutiens des éco-organismes et d'autres recettes diverses.

En 2018, le montant s'élève à 294 146€ soit :

- ⇒ Rachats de matières (Verre, emballages, JRM, DEEE, ferrailles, ...) : 106 333€
- ⇒ Redevance spéciale et péréquation de transport : 24 551€
- ⇒ Soutien des éco-organismes (CITEO) : 125 746€
- ⇒ Divers (rachat de bacs OM cassés, remboursements, ...) : 37 516€

ALBA LA ROMAINE
AUBIGNAS
BAIX
CRUAS
LE TEIL
MEYSSE
ROCHEMAURE
ST BAUZILE
ST LAGER BRESSAC
ST MARTIN SUR LAVEZON
ST PIERRE LA ROCHE
ST THOMÉ
ST SYMPHORIEN SOUS
CHOMÉRAC
ST VINCENT DE BARRÈS
VALVIGNÈRES

